

Lundi 13 octobre 2014

CONSEIL D'ADMINISTRATION



15/10/2014

Ordre du jour

- 1. AMI Contrat Région**
- 2. Conseil de Développement : composition de l'assemblée plénière**
- 3. Maritime : information sur l'étape actuelle**
- 4. Identification des fonciers mutables dans les EPCI**
- 5. Convention partenariale cadre avec Foncier de Bretagne**
- 6. AMI Audierne**
- 7. Ialys : participation au Festival de l'Artisanat**
- 8. Charte Energie**
- 9. Questions diverses**



1 – AMI Contrat Région

1. Les axes du contrat de partenariat

AXE "PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT"

Priorité de développement 1 : Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi

L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent une force motrice productive pour la Cornouaille. Les collectivités publiques et leurs partenaires institutionnels doivent contribuer à l'animation des réseaux d'entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation. De même, une image - tous publics- affirmée du pôle alimentaire de Cornouaille est recherchée.

Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique : une stratégie de développement économique réparti est recherchée à travers l'irrigation en activités de l'ensemble de la Cornouaille.

Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation : des secteurs clefs de l'économie cornouaillaise souffrent d'un déficit d'image tant sur les métiers que sur les formations et fragilisent les filières locales de production et de services : agriculture, pêche, bâtiment/énergie, etc. La valorisation des compétences et ressources de formation, le développement de compétences mixtes seront ainsi recherchés.



Priorité de développement 2 : Une Cornouaille maritime et touristique

La Cornouaille souhaite être reconnue comme territoire de référence de la pêche à travers une gestion raisonnée des modes d'exploitation, la promotion de la qualité du poisson débarqué, la présence des structures de distribution de masse. Une stratégie concertée de diversification sera également menée : filière de poissons d'élevage à terre et aquaculture, culture de phytoplancton et d'algues, énergies marines renouvelables.

La Cornouaille souhaite développer de manière maîtrisée le nautisme en favorisant le développement d'infrastructures adaptées, la mise en réseau et la gestion dynamique des ports à l'échelle cornouaillaise. La promotion active auprès de clientèles extérieures et un positionnement visible dans le nautisme léger et de compétition sont également recherchés.

La Cornouaille bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel et des pratiques culturelles diversifiées dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire et la langue bretonne. Cet ensemble constitue un « concentré de Bretagne » que le territoire doit valoriser. Un positionnement actif sur la randonnée doit favoriser la professionnalisation de cette activité touristique.

La destination « Cornouaille » correspond globalement au périmètre du Pays de Cornouaille mais reste à construire. La mise en réseaux des offres de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux devraient permettre une irrigation de l'ensemble du territoire. Un positionnement sur le e- et m- tourisme sera affirmé en impliquant les professionnels du tourisme et la population.



Priorité de développement 3 : Une Cornouaille riche de ses centralités

La Cornouaille souhaite revitaliser ses centralités en encourageant les stratégies d'interventions afin de gérer au mieux la capacité d'accueil des populations. Une diffusion géographique des logements sociaux sera recherchée ainsi que le développement de logements pour les jeunes.

Le commerce dans les centralités sera encouragé par le développement de l'animation commerciale, des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée.

La Cornouaille veut être connectée aux flux externes et irriguer l'ensemble de son territoire. La mise en réseau du territoire avec la BGV via le pôle d'échange multimodal (PEM) de Quimper sera ainsi privilégiée. Une diffusion de la multimodalité à l'échelle de toute la Cornouaille devra également être assurée. Des solutions innovantes seront aussi étudiées.

AXE "RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL"

La Cornouaille a la particularité d'être organisée autour d'une agglomération centre ne concentrant que 25% de la population mais s'appuyant sur un maillage de villes moyennes et de pôles secondaires répartis sur l'ensemble du territoire. Aussi, plutôt que de faire ressortir un axe spécifique de rééquilibrage territorial, c'est l'ensemble des priorités ainsi qu'un axe de services collectifs essentiels porté à son maximum qui permettront un développement équilibré de l'ensemble de la Cornouaille.



AXE "SERVICES COLLECTIFS ESSENTIELS"

Une Cornouaille proche et solidaire

Proposer un niveau de services attractifs dans les communes rurales et péri-urbaines à travers :

- le soutien à la petite enfance
- une offre regroupée de services publics
- l'appui à une présence commerciale minimale dans les centre-bourgs
- le soutien à la vie associative
- le développement de l'offre culturelle et loisirs

Mobilisation souhaitée des fonds du contrat de partenariat

Axes de mobilisation des fonds	Fonds Région	FEDER	FEADER	FEAMP
Priorité de développement 1 : Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi	X	X	X	X
Priorité de développement 2 : Une Cornouaille maritime et touristique	X	X	X	X
Priorité de développement 3 : Une Cornouaille riche de ses centralités	X	X	X	
Axe "Rééquilibrage territorial" :				
Axe "Services essentiels à la population" : Une Cornouaille proche et solidaire	X		X	



A.M.I FINANCEMENTS TERRITORIAUX CONTRACTUALISES (en M€)	
MAQUETTE DU CONTRAT DE PARTENARIAT (3 ans: 2014 > 2016):	12,2
AXE PRIORITES DE DEVELOPPEMENT:	80% 9,9
P1. Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi	3,7
action 1.1: la force motrice de l'agri-agro	0,5
action 1.2: synergie sur l'économie et l'emploi	1,8
action 1.3: promotion des métiers et formations	1,4
P2. Une Cornouaille maritime et touristique	2,2
action 2.1: territoire de référence de la pêche	0,2
action 2.2: développement maîtrisé du nautisme	1,0
action 2.3: cornouaille inspiratrice et de caractère	0,7
action 2.4: construire une destination touristique	0,3
P3. Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités	4,0
action 3.1: le renforcement des centralités	1,0
action 3.2: une offre de logement adaptée	1,5
action 3.3: BGV et mise en réseau multimodale	1,5
AXE REEQUILIBRAGE TERRITORIAL:	non-retenu 0,0
AXE SERVICES COLLECTIFS ESSENTIELS:	20% 2,4
cornouaille proche et solidaire	
ENVELOPPE NUMERIQUE REPORTEE (Appui réalisation BTHD):	2,8
FONDS EUROPEENS SOLLICITES (6 ans: 2014 > 2020):	12,0
Sollicitation ITI FEDER (us.numériques et trans.énergétique)	7,0
Des usages numériques innovants	0,5
Un PEM performant pour la Cornouaille	4,0
Le soutien aux ZUS et à leur offre de logement	2,5
Sollicitation Leader	4,0
Sollicitation FEAMP	1,0
CONTRATS DE TERRITOIRE EPCIS - CONSEIL GENERAL	(pour mémoire)



15/10/2014

2. La politique territoriale régionale

Priorité de développement 1 : Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi

Problématique posée au territoire

L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent une force motrice productive pour la Cornouaille. Les collectivités publiques et leurs partenaires institutionnels doivent contribuer à l'animation des réseaux d'entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation. De même, une image - tous publics- affirmée du pôle alimentaire de Cornouaille est recherchée.

Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique; une stratégie de développement économique reparté est recherchée à travers l'irrigation en activités de l'ensemble de la Cornouaille.

Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation; des secteurs clés de l'économie cornouaillaise souffrent d'un déficit d'image tant sur les métiers que sur les formations et fragilisent les filières locales de production et de services: agriculture, pêche, bâtiment/énergie, etc.

Objectifs

- Soutien à l'agriculture et à l'évolution des modèles agricoles
- Impulsion et promotion d'un cluster aliment
- Appui aux projets innovants
- Favoriser un développement économique en réseau et des outils de dimension cornouaillaise
- Promotion des métiers, adaptation des formations et aide à la création-transmission

Fiche action 1.1 : La force motrice de l'agriculture et de l'alimentaire

Fiche action 1.2 : Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique


Fiche action 1.3 : Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation


Montant de l'enveloppe dédiée à la Priorité (crédits régionaux) : 3 653 571 euros


Orientation(s) régionale(s) dans laquelle s'inscrit la Priorité

Economie Maritimité Accessibilité Ressources Cadre de vie



Priorité de développement n°1 :	Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi	
Fiche action n°1.1 :	La force motrice de l'agriculture et de l'alimentaire	
Problématique spécifique à cette action		
L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent une force motrice productive pour la Cornouaille. Les collectivités publiques et leurs partenaires institutionnels doivent contribuer à l'animation des réseaux d'entreprises et des acteurs de l'innovation et de la formation. De même, une image - tous publics - affirmée du pôle alimentaire de Cornouaille est recherchée.		
Type de projets éligibles		
<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de nouvelles filières agricoles • Animation des réseaux comouaillais • Etudes pour des équipements grand-public • Animation/valorisation des circuits-courts et aménagement/rénovation de locaux mutualisés 		
Type de bénéficiaires - (Statuts des porteurs de projets)		
Communes, EPCL, associations, professionnels, chambres consulaires		
Dépenses éligibles		
Etudes, outils de communication, salaires et charges, travaux		
Modalités de financement proposées par le Pays		
Autofinancement minimum	20%	
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%	
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	50%	
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader	
Complément d'informations (autres modalités à préciser)		
		
15/10/2014		

Priorité de développement n°1 :	Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi	
Fiche action n°1.2 :	Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique	
Problématique spécifique à cette action		
Une synergie des acteurs autour de l'emploi et du tissu économique ; une stratégie de développement économique réparti est recherchée à travers l'irrigation en activités des secteurs autres que le seul bassin d'emplois de Quimper.		
Type de projets éligibles		
<ul style="list-style-type: none"> • Equipements spécialisés des zones d'activités • Ateliers relais/mutualisés, hôtels/pépinières/incubateurs d'entreprises, usine en crédit-bail • Reconquête de friches portuaires et agricoles • Plateforme d'initiative Cornouaille • Centre d'application de réalité virtuelle • Economie circulaire • Logistique routière 		
Type de bénéficiaires - (Statuts des porteurs de projets)		
Communes, EPCL, associations, professionnels, chambres consulaires		
Dépenses éligibles		
Aménagements/réseaux, construction bâtiments, démolition de friches, Recapitalisation, Etudes, outils de communication, salaires et charges		
Dépenses non éligibles		
Création et requalification de zones d'activités		
Modalités de financement proposées par le Pays		
Autofinancement minimum	20%	
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	10%	
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%	
Autres fonds mobilisables (européens...)	ITI Feder, leader	
Complément d'informations (autres modalités à préciser)		
		
15/10/2014		

Priorité de développement n°1 :	Une Cornouaille mobilisée sur l'économie et l'emploi
Fiche action n°1.3 :	Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation
Problématique spécifique à cette action	
Une stratégie de promotion de la formation, des savoir-faire et de l'innovation : des secteurs clés de l'économie cornouaillaise souffrent d'un déficit d'image tant sur les métiers que sur les formations et fragilisent les filières locales de production et de services : agriculture, pêche, bâtiment/énergie, etc. La valorisation des compétences et ressources de formation, le développement de compétences mixtes seront également recherchés.	
Type de projets éligibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Animation métiers et formation • Communication, événementiels • Construction d'un bâtiment mutualisé de formation 	
Type de bénéficiaires - (Statuts des porteurs de projets)	
EPCL, associations, professionnels, chambres consulaires, organisme de formation	
Dépenses éligibles	
Outils de communication, salaires et charges Travaux	
Modalités de financement proposées par le Pays	
Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	50%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader, Feamp
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	
 15/10/2014	

Priorité de développement 2 : Une Cornouaille maritime et touristique

Problématique posée au territoire

La Cornouaille souhaite être reconnue comme territoire de référence de la pêche à travers une gestion raisonnée des modes d'exploitation, la promotion de la qualité du poisson débarqué, la présence des structures de distribution de masse. Une stratégie concertée de diversification sera également menée : filière de poissons d'élevage à terre et aquaculture, culture de phytoplancton et d'algues, énergies marines renouvelables.

La Cornouaille souhaite développer de manière maîtrisée le nautisme en favorisant le développement d'infrastructures adaptées, la mise en réseau et la gestion dynamique des ports à l'échelle cornouaillaise. La promotion active auprès de clientèles extérieures et un positionnement visible dans le nautisme léger et de compétition sont également recherchés.

La Cornouaille bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel et des pratiques culturelles diversifiées dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire et la langue bretonne. Cet ensemble constitue un « concentré de Bretagne » que le territoire doit valoriser et à partir duquel il doit s'inspirer pour favoriser l'innovation.

La destination « Cornouaille » correspond globalement au périmètre du Pays de Cornouaille mais reste à construire. La mise en réseaux des offres de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux devraient permettre une irrigation de l'ensemble du territoire. Un positionnement sur le e- et m- tourisme sera affirmé en impliquant les professionnels du tourisme et la population.

Objectifs

- Mutualisation, concertation, stratégie de diversification des activités littorales
- Offre portuaire en réseau, développement des infrastructures nautiques, communication et animation de réseaux
- Valorisation des pays sages, de l'environnement, de la culture et de l'identité
- Mise en réseau des acteurs du tourisme, développement et promotion cornouaillaise

Fiche action 2.1 : Le territoire de référence de la pêche

Fiche action 2.2 : Un développement maîtrisé du nautisme

Fiche action 2.3 : Une Cornouaille inspiratrice et de caractère

Fiche action 2.4 : La construction d'une destination touristique

Montant de l'enveloppe dédiée à la Priorité : 2 200 000 euros

Orientation(s) régionale(s) dans laquelle s'inscrit la Priorité


Economie Maritimité Accessibilité Ressources Cadre de vie



Priorité de développement n°2 :	Une Cornouaille maritime et touristique
Fiche action n°2.1 :	Le territoire de référence de la pêche
Problématique spécifique à cette action	
La Cornouaille souhaite être reconnue comme <u>territoire de référence de la pêche</u> à travers une gestion raisonnée des modes d'exploitation, la promotion de la qualité du poisson débarqué, la présence des structures de distribution de masse. Une stratégie concertée de diversification sera également menée : filière de poissons d'élevage à terre et aquaculture, culture de phytoplancton et d'algues, énergies marines renouvelables.	
Type de projets éligibles	
Etudes Animation réseaux et gestion concertée Communication, sensibilisation	
Type de bénéficiaires <i>(Statuts des porteurs de projets)</i>	
EPCI , associations, professionnels, chambres consulaires	
Dépenses éligibles	
Etudes, salaires et charges, outils de communication, événements	
Modalités de financement proposées par le Pays	
Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	50%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Feamp
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	


 15/10/2014

Priorité de développement n°2 :	Une Cornouaille maritime et touristique
Fiche action n°2.2 :	Un développement maîtrisé du nautisme
Type de projets éligibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de ports de plaisance • Aménagement spécifique pour le développement de la course au large • Construction de centres nautiques • Etudes logistiques • Communication, événementiels • Animation gestion concertée 	
Type de bénéficiaires <i>(Statuts des porteurs de projets)</i>	
EPCI , communes, associations, professionnels, chambres consulaires	
Dépenses éligibles	
Travaux portuaires et construction de bâtiment Etudes, outils de communication, salaires et charges	
Modalités de financement proposées par le Pays	
Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	


 15/10/2014

Priorité de développement n°2 :	Une Cornouaille maritime et touristique
Fiche action n°2.3 :	Une Cornouaille inspiratrice et de caractère
Problématique spécifique à cette action	
La Cornouaille bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel et des pratiques culturelles diversifiées dont une part significative prend ses racines dans la culture populaire et la langue bretonne. Cet ensemble constitue un « concentré de Bretagne » que le territoire doit valoriser. Un positionnement actif sur la randonnée doit favoriser la professionnalisation de cette activité touristique.	
Type de projets éligibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation de "petits" patrimoine • Aménagement de sites naturels et patrimoniaux emblématiques • Développement et valorisation de la randonnée • Animation et mise en réseaux d'acteurs 	
Type de bénéficiaires - (Statuts des porteurs de projets)	
Communes, EPCI, pays touristiques, chambres consulaires, associations	
Dépenses éligibles	
Travaux de restauration de patrimoine, aménagement de site Aménagement de sentiers/voies, achat de matériels, création de jonction entre circuits Outils de communication, conception et commercialisation de produits « randonnées	
Dépenses non éligibles	
Musées	
Modalités de financement proposées par le Pays	
Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

Quimper Cornouaille Développement 15/10/2014

Priorité de développement n°2 :	Une Cornouaille maritime et touristique
Fiche action n°2.4 :	La construction d'une destination touristique
Problématique spécifique à cette action	
La destination « Cornouaille » correspond globalement au périmètre du Pays de Cornouaille mais <u>reste à construire</u> . La mise en réseaux des offres de produits, d'événementiels et d'animations articulés entre eux devraient permettre une irrigation de l'ensemble du territoire. Un positionnement sur le e- et m- tourisme sera affirmé en impliquant les professionnels du tourisme et la population.	
Type de projets éligibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Circuits d'interprétation, routes et événements thématiques de dimension cornouaillaise • Incitation et soutien à la communication partagée entre offices de tourisme à l'échelle intercommunautaire • Développement du e- et m- tourisme : création de contenus et présence sur les réseaux sociaux, bornes interactives en dehors des lieux d'accueil, accompagnement (conseil/formation/équipement) des offices de tourisme/professionnels • Accompagner le développement des équipements de bien-être naturel 	
Type de bénéficiaires	
(Statuts des porteurs de projets) Association, communes, EPCI, pays touristiques, chambres consulaires, professionnels, offices de tourisme	
Dépenses éligibles	
Outils de communication, création de contenus tout support média, aménagement des locaux d'offices de tourisme, bornes interactives Salaires et charges Aménagement hôtelier d'équipements de santé	
Dépenses non éligibles	
Construction/rénovation d'office de tourisme	
Modalités de financement proposées par le Pays	
Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	10%
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Leader, Ili Feder
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	

Quimper Cornouaille Développement 15/10/2014

Priorité de développement 3 : Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités

Problématique posée au territoire

La Cornouaille souhaite revitaliser ses centralités en encourageant les stratégies d'interventions afin de gérer au mieux la capacité d'accueil des populations. Une diffusion géographique des logements sociaux sera recherchée ainsi que le développement de logements pour les jeunes.

Le commerce dans les centralités sera encouragé par le développement de l'animation commerciale, des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée.

La Cornouaille veut être connectée aux flux externes et irriguer l'ensemble de son territoire. La mise en réseau du territoire avec la BGV via le pôle d'échange multimodal (PEM) de Quimper sera ainsi privilégiée. Une diffusion de la multimodalité à l'échelle de toute la Cornouaille devra également être assurée. Des solutions innovantes seront aussi étudiées.

Objectifs

- Le renforcement des centralités (aménagement et animation-commerce)
- Une offre de logement social adaptée
- BGV et mise en réseau multimodale du territoire

Fiche action 3.1 : Un urbanisme qui fédère

Fiche action 3.2 : Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent

Montant de l'enveloppe dédiée à la Priorité (crédits régionaux) : 4 000 000 euros

Orientation(s) régionale(s) dans laquelle s'inscrit la Priorité

Economie Maritimité Accessibilité Ressources Cadre de vie




Priorité de développement n°3 :	Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités
Fiche action n°3.1 :	Un urbanisme qui fédère
Problématique spécifique à cette action	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement spécifique des communes rurales sur l'organisation et l'usage des espaces • Rééquilibrage géographique des logements sociaux • Stratégies individuelles et collectives autour du commerce dans les centralités 	
Type de projets éligibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement de centre-bourgs • Habitat social : rénovation énergétique, construction de logements pour les jeunes et en centre-bourgs • Accompagnement des communes sur le commerce de centre-ville 	
Type de bénéficiaires - (Statuts des porteurs de projets)	
Communes, EPCI, chambres consulaires, bailleurs sociaux, associations	
Dépenses éligibles	
Travaux d'aménagement Rénovation/construction de logements Salaires et charges, outils de communication	
Dépenses non éligibles	
Assainissements collectifs, réseaux de chaleur, lotissements Habitat social/politique de la ville (ITI Feder)	
Modalités de financement proposées par le Pays	
Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	20%, 2000€/logement
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Iti Feder
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	



15/10/2014

Priorité de développement n°3 :	Une Cornouaille riche de ses centralités et mobilités
Fiche action n°3.2 :	Des outils de mobilité qui connectent et qui irriguent
Problématique spécifique à cette action	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau du territoire avec la BGV : mise à niveau des gares en capacité et en inter-modalité • Irrigation du territoire en solutions de mobilités pour les secteurs diffus, péri-urbains et ruraux • Développer des solutions innovantes de mobilités 	
Type de projets éligibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'aménagement/construction sur les pôles d'échanges multimodaux en contrat de pôle et hors contrat de pôle • Etudes de déplacement intercommunales/ intercommunautaires 	
Type de bénéficiaires - (Statuts des porteurs de projets)	
Communes, EPCI, association	
Dépenses éligibles	
Travaux d'aménagement/construction	
Etudes	
Expérimentation solution innovante en transports	
Modalités de financement proposées par le Pays	
Autofinancement minimum	20%
Plancher de subvention régionale (en € et en %)	2,5% (PEM)
Plafond de subvention régionale (en € et en %)	20%
Autres fonds mobilisables (européens...)	Iti Feder
Complément d'informations (autres modalités à préciser)	


15/10/2014

AXE « SERVICES COLLECTIFS ESSENTIELS »

Problématique posée au territoire

Une Cornouaille proche et solidaire

Proposer un niveau de services attractifs dans les communes rurales et péri-urbaines à travers :

- le soutien à la petite enfance
- une offre regroupée de services publics
- l'appui à une présence commerciale minimale dans les centre-bourgs
- le soutien à la vie associative
- le développement de l'offre culturelle et loisirs

Objectifs

- Rénovation/construction d'écoles et structures d'accueil pour la petite-enfance, création de classes bilingues
- Construction de pôle multiservices à la population (exclusion des maisons de santé), réalisation de schéma de service au public
- Réouverture d'un dernier commerce ou projet innovant de commerce de proximité
- Accompagnement dans la professionnalisation/mutualisation de moyens des associations, mise en réseau des acteurs
- La construction de salles multifonction, d'outils culturels et sportifs (piscines communautaires uniquement)

Montant de l'enveloppe dédiée à l'axe « services collectifs essentiels » : 2 400 000 euros